

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle
du Club d'Ornithologie de Trois-Rivières
tenue à la salle Maurice-Pître (6455, rue Notre-Dame Ouest Trois-Rivières),
le jeudi 17 septembre 2020 à 19h30**

Membres actifs présents :

| | | | | |
|------------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------------|
| Micheline Bisson | Mariette Devillez | Pierre Hébert | Estelle Nadeau | Claudette St-Arneault |
| Hugues Brunoni | Philippe Vernieuwe | Bernard Bazin | Pierre Brassard | Diane Côté |
| Rita Plamondon | | | | |

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Onze (11) membres actifs sont présents.
Le minimum requis étant de sept (7) membres, le quorum est respecté.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rita Plamondon la présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h35

Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 2020-09-17-001

SUR LA PROPOSITION DE Pierre Hébert
APPUYÉ PAR DIANE CÔTÉ

IL EST RÉSOLU de nommer Claudette St-Arneault secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution AGA 2020-09-17-002

SUR LA PROPOSITION Diane Côté
APPUYÉE PAR Estelle Nadeau

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2019
5. Présentation du rapport annuel 2019-2020
6. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers au 31 mars 2020
7. Orientations 2020-2021
8. Élection des officiers/officières du conseil d'administration
9. Présentation des directeurs œuvrant au sein du conseil d'administration
10. Questions diverses
11. Clôture de l'assemblée

Normes COVID-19 applicables :

Un nombre de places limitées nous est imposé. La salle ne peut contenir que 20 personnes, incluant les 6 membres du CA. Au nom du COTR, nous avons signé un document dans lequel nous reconnaissions notre responsabilité en nous assurant que toutes les normes sanitaires seront respectées.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 mai 2019

Le procès-verbal de la réunion du 7 mai 2019 est lu par Rita Plamondon.

Résolution AGA 2019.05.07-003

SUR LA PROPOSITION DE Diane Côté

APPUYÉ PAR Estelle Nadeau

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Rita Plamondon souligne le travail effectué par les membres du conseil d'administration au cours de l'année et les remercie pour leur implication.

Rita Plamondon remercie tous les responsables des sorties, Madame Francine Vivier webmestre du COTR, Micheline Bisson responsable du fonctionnement du Forum et tous les membres qui y participent.

Le Club a proposé sept (7) activités d'observations en 2019-2020. Quatre (4) ont dû être annulées. Ces annulations ont été forcées par la mauvaise température pour celle du 14 septembre 2019 et les autres en raison de la Covid-19.

Le Club a tenu quatre (4) assemblées où ont été présentées des conférences auxquelles a participé une moyenne de vingt-deux (22) personnes.

Le Conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions.

Le Club a complété sa réinscription au Registre des entreprises.

Le conseil d'administration n'a pas eu le temps de terminer la révision des règlements généraux.

La ville de Trois-Rivières facture maintenant un montant par rencontre pour la location de la salle du Pavillon Maurice-Pître. Une augmentation du montant est prévue jusqu'en 2021. Pour 2020 : 35 \$, 2021 : 40\$.

Le conseil continue les efforts de promotion du COTR.

6. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Mariette Devillez fait lecture de l'état des revenus et dépenses pour l'année finissant le 31 mars 2020. L'état présente un déficit de 888 \$.

Mariette Devillez signale que le Club détient 6 718 \$ en caisse.

Résolution AGA 2020-09-17-004

SUR LA PROPOSITION DE Micheline Bisson

APPUYÉ PAR Hugues Brunoni

IL EST RÉSOLU d'adopter les états financiers comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ORIENTATIONS 2020-2021

Comme chacun le sait, nous vivons une période d'incertitude avec la Covid-19. Il a été porté à l'attention du CA qu'il manquait d'informations sur le forum du COTR suite à l'annulation des activités depuis la mi-mars 2020. Il a été suggéré d'encourager les membres à observer les oiseaux dans leur cour, dans leurs sorties et de mettre l'information sur le forum. Il pourrait aussi être intéressant d'organiser des concours.

Possibilité de faire des sorties par petits groupes en ne faisant pas de co-voiturage et en ne partageant pas de lunettes d'approche ou autres matériels. Aviser sur le forum si intéressé à faire ce genre de sortie.

Possibilité d'une sortie aux harfangs des neiges où la distanciation est plus facile à respecter.

Une proposition sur la possibilité de conférences par internet sur la plateforme Zoom devrait intéresser les membres et permettrait de garder le club plus vivant.

Il a été suggéré aussi qu'un compte Facebook permettrait plus d'interaction entre les membres.

8. ÉLECTION DES OFFICIERS/OFFICIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Chacun des membres du CA a accepté un autre mandat d'un (1) an.

L'exécutif est réélu au complet :

Rita Plamondon, présidente

Jacques Defoy, vice-président

Philippe Vernieuwe, vice-président

Mariette Devillez, trésorière

Claudette St-Arneault, secrétaire

9. PRÉSENTATION DES DIRECTEURS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente d'assemblée présente Madame Micheline Bisson et Monsieur Bernard Bazin qui ont œuvré au sein du conseil d'administration comme directeur durant la dernière année.

Elle confirme que ceux-ci, ayant déjà signifié le désir de rester en poste, seront éventuellement nommés par le conseil d'administration pour la prochaine année.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Conférences Zoom : il faudrait entrer en contact avec Québec Oiseaux afin de savoir s'il existe un système ou des normes. Philippe et Jacques vont maintenir le contact avec les conférenciers dans l'éventualité où il y aurait une suite à ce projet.
- Règlements révisés : il reste quelques corrections à faire avant de présenter aux membres.
- Logo : Certains parmi nous ignoraient qu'il y avait un logo pour le COTR. Madame Micheline Bisson fournit une copie du logo existant représenté par une hirondelle à front blanc. Il s'ensuit une discussion pour déterminer si nous devrions en créer un nouveau ou conserver l'actuel. Il faut être prudent et voir à ne pas utiliser un logo qui pourrait mener à la confusion avec d'autres clubs. Il faudra vérifier si le logo actuel est enregistré.
- Livre : Atlas des oiseaux nicheurs / Nous avisons l'assemblée que nous avons reçu une copie de l'Atlas suite à notre participation au projet. La discussion a porté sur la suite à donner à ce don. Devrions-nous faire un tirage au sort parmi les membres présents ou le conserver à titre de références pour tous les membres lors des assemblées régulières ; ce livre pourrait aussi être prêté aux membres pour un temps limité. Cette dernière proposition a été retenue par l'assemblée.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution AGA 2020-09-17-005

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR LA PROPOSITION DE PIERRE BRASSARD

APPUYÉ PAR Micheline Bisson

Il est résolu de lever la séance à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Approuvé par :

Rita Plamondon

Présidente d'assemblée

Claudette St-Arneault

Secrétaire d'assemblée